

## Colette Guillaumin au Guandong : une sociologie historique de la force de travail féminine chinoise

## Colette Guillaumin in Guandong : An Historic Sociology of the Chinese Female Workforce

## Guillaumin en Guandong : una sociología histórica de la mano de obra femenina china

Mathieu Jean

Volume 30, numéro 2, 2017

Travail, temps, pouvoirs et résistances

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043928ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043928ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jean, M. (2017). Colette Guillaumin au Guandong : une sociologie historique de la force de travail féminine chinoise. *Recherches féministes*, 30(2), 175–195.  
<https://doi.org/10.7202/1043928ar>

Résumé de l'article

Le développement capitaliste chinois a fait ressortir l'importance de la mobilisation des *dagongmei*, ces jeunes travailleuses soumises à un régime de travail disciplinaire dans les industries exportatrices intégrées au marché mondial. L'auteur propose une analyse sociohistorique de la main-d'oeuvre féminine où il suggère l'importance économique de l'appropriation du corps des femmes pour les familles chinoises : il en déduit que des rapports de sexage historiquement constitués lient l'ancienne division sexuelle du travail de la Chine impériale avec le mode de régulation du travail présent de nos jours dans les zones économiques spéciales. Ces rapports de sexage se trouvant au coeur même du capitalisme, l'auteur conclut qu'il est nécessaire de concevoir capitalisme et sexage sur le même plan ontologique, soit celui des pratiques sociales.

## ***Colette Guillaumin au Guandong : une sociologie historique de la force de travail féminine chinoise***<sup>1</sup>

MATHIEU JEAN

La Chine contemporaine offre un exemple paradigmatique de développement capitaliste qui fait ressortir l'importance de la mise au travail de jeunes travailleuses migrantes : les *dagongmei*. Soumises à un régime de travail disciplinaire dans les industries exportatrices, elles sont confinées dans un segment particulier du marché du travail caractérisé par une structure de migration mobilisant des réseaux de parenté qui contrôlent les processus d'embauche et exercent un contrôle disciplinaire sur les migrantes (Chan 2006; Pun 1999, 2004 et 2007). Le cas chinois illustre donc un développement capitaliste où la subordination des femmes et le contrôle de leur mobilité facilitent l'accumulation du capital en garantissant la présence d'une main-d'œuvre bon marché et disciplinée.

Si le développement chinois pose la question de la coproduction et de l'imbrication du capitalisme et du patriarcat, la conception du genre utilisée dans la littérature sur les *dagongmei* restreint l'explication de la subordination des femmes à des facteurs idéologiques et culturels, alors que le capitalisme est relégué à l'économie, ou bien pose le capitalisme comme le véritable moteur du processus de construction identitaire des genres dans la Chine des réformes. L'un et l'autre produisent alors une séparation ontologique entre le patriarcat, appartenant à la culture ou au discours, et le capitalisme, relevant de l'économie et du monde matériel. L'analyse historique que nous offrons réfute ce cloisonnement des catégories d'analyses que sont les classes et le genre en des sphères différenciées sur le plan ontologique. Notre approche matérialiste considère plutôt la production et la reproduction de vie matérielle et culturelle comme se situant sur le même plan, soit celui des pratiques sociales centrées autour d'enjeux (Kergoat 2009).

### **Les *dagongmei* : entre capitalisme et patriarcat**

La Chine maoïste (1949-1978) ne disposait pas d'une main-d'œuvre capitaliste : les travailleuses et les travailleurs n'étaient pas séparés des moyens de production et le travail ne pouvait ni être vendu ni être acheté sur le marché

---

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada pour leur soutien financier, mais surtout les femmes de son entourage, qui se sont occupées de ses enfants durant la rédaction de son mémoire de maîtrise duquel est tiré le présent article.

(Andreas 2008). Après 1978, les réformes économiques ont graduellement mené à l'émergence d'un marché du travail capitaliste. Les entreprises d'État ont alors été soumises à des normes de rentabilité capitaliste, puis elles ont procédé à des licenciements massifs qui ont produit une « armée de réserve » ouvrière qui n'était plus encadrée à vie par les *danwei*<sup>2</sup>. Séparés des moyens de production, les travailleuses et les travailleurs industriels ont été contraints d'investir le marché du travail pour garantir leur subsistance (Andreas 2008; Jean 2017). Alors qu'à la campagne le système de responsabilité familiale instaurait des incitatifs économiques pour stimuler la hausse de la productivité, une population constituée de la main-d'œuvre rurale excédentaire est apparue (Andreas 2008; Jean 2017). Les zones économiques spéciales, dès 1984, ont permis à l'industrie exportatrice, qui s'est développée d'abord au Guandong, de mobiliser cette main-d'œuvre qui a été employée au profit des industries exportatrices (Jean 2017). Cette migration a joué un rôle majeur dans le « miracle » économique chinois : dans certaines villes côtières, les migrantes et les migrants constituent de 70 % à 80 % de la main-d'œuvre industrielle, leur population croissant rapidement au gré de l'augmentation spectaculaire des exportations chinoises (Jean 2017).

Les travailleuses migrantes – les *dagongmei* – sont au centre de ce processus de développement. Ces jeunes célibataires, âgées de 16 à 40 ans, d'origine rurale, quittent leur village pour venir travailler dans les villes industrielles (Pun et Huilin 2010). Elles travaillent le plus souvent dans des usines où règne une sévère discipline (Chan et Xiaoyang 2003), sont logées soit dans des dortoirs situés à proximité des usines (Pun 2007), soit chez des familles appartenant à des réseaux de parenté élargis, et elles remettent une bonne partie de leur salaire à leur famille. Vers 35 ans, elles retournent généralement dans leur village natal pour se marier, fonder une famille et s'occuper de la ferme familiale (Fan 2009; Pun 2016; Pun, Chan et Chan 2009).

La régulation du processus de travail dans ces usines repose sur un travail industriel intensif dans lequel la discipline permet de maximiser la productivité, tout en réduisant le coût de la main-d'œuvre. Ching Kwan Lee (1995) a montré la manière dont l'organisation des usines et des dortoirs pour les ouvrières mobilise des réseaux sociaux – les *guanxi* – qui prennent naissance dans les villages et dans les liens de parenté. L'usine et les dortoirs sont organisés et divisés en fonction de ces réseaux, de sorte que, plutôt que de constituer une forme de rupture avec le monde rural, les migrations de travail reproduisent les rapports de pouvoir genrés et la division sexuelle du travail traditionnelle (Lee 1995; Pun 2006).

Lorsqu'elles sont envoyées dans les usines pour y travailler, les *dagongmei* migrent généralement par l'entremise de ces réseaux (Lee 1995; Pun 2006 et 2016)

---

<sup>2</sup> La *danwei* désigne un collectif de travail ou une entreprise publique dirigée par le parti communiste chinois.

qui leur fournissent, la plupart du temps, les contacts nécessaires pour trouver un emploi. L'emprise de ces réseaux ne s'arrête d'ailleurs pas aux portes des usines : elle se prolonge jusque dans l'organisation du travail de l'entreprise elle-même. Puisque les postes d'autorité sont généralement assumés par des hommes, la direction des usines peut utiliser le pouvoir et le prestige lié à l'appartenance des gestionnaires à ces réseaux pour faire pression sur leur parentèle et ainsi réguler le comportement des *dagongmei* et s'assurer de leur loyauté envers l'entreprise (*ibid.*). Comme ces gestionnaires disposent d'une ressource de clientélisme précieuse, par leur capacité à fournir des emplois, les familles clientes cherchent à rester dans leurs bonnes grâces et utilisent leur autorité sur les jeunes femmes pour qu'elles se conforment à la sévère discipline des usines. Ainsi, en maintenant le contrôle familial traditionnel sur les jeunes femmes, ces réseaux permettent d'expliquer la relative obéissance des *dagongmei*.

La trajectoire de migration des *dagongmei* – qui partent des villages pour aller à l'usine puis reviennent ensuite au village pour le mariage – est façonnée de manière importante par des facteurs institutionnels (Fan 2004, 2003 et 2002; Pun 2016). Ces facteurs, parmi lesquels le système de responsabilité familiale (SRF)<sup>3</sup> et le *hukou*<sup>4</sup> jouent un rôle de premier plan, contribuent à créer le régime de travail spécifique dans lequel les *dagongmei* viennent s'inscrire.

Le SRF distribue les terres collectives entre les familles, selon une logique non capitaliste où les besoins des familles appartenant à la collectivité villageoise sont pris en considération (Andreas et Zhan 2015). Or, l'accès des femmes à l'usage des terres est fragilisé par la structure patrilocale exogame<sup>5</sup> du mariage puisqu'elles sont destinées à quitter leur famille et leur village pour se marier, ce qui nuit à leur accès à la propriété (Summerfield 2006) et favorise une rationalité selon laquelle les jeunes femmes constituent une perte nette pour la famille, et où elles sont enjointes à travailler afin de rembourser leur « dette » envers la famille (Fan 2004).

Les occasions pour les *dagongmei* de sortir de l'encadrement de ces réseaux migratoires sont limitées par le *hukou*, celui-ci les excluant de tout soutien de l'État : elles restent ainsi dépendantes de leur famille pour avoir accès à une solidarité

---

<sup>3</sup> Ce système, établi dans la foulée de la décollectivisation des terres à partir de 1978, confie aux familles, et non aux collectivités villageoises, la gestion de la production agricole en échange d'un loyer.

<sup>4</sup> Le *hukou* est un système d'enregistrement de la population qui confère un statut rural ou urbain, et qui donne accès à tous les services sociaux fournis par l'État. Avec un statut rural, les travailleuses et les travailleurs migrants n'ont accès à presque aucun service en milieu urbain.

<sup>5</sup> La famille patrilocale est celle dans laquelle la mariée vient vivre dans la famille du mari, et le mariage exogame fait référence à une union dans laquelle les partenaires ne viennent pas du même village. Dans un mariage patrilocal exogame, les mariées vont s'installer à la fois dans le village et dans le foyer de leur conjoint.

sociale (Fan 2004, 2002 et 2003)<sup>6</sup>. Jusqu'en 1998, le *hukou* se transmettait par la mère, ce qui limitait la désirabilité des *dagongmei* sur le « marché matrimonial » urbain, parce l'exclusion des titulaires de *hukou* ruraux des services sociaux étatiques pouvait se transférer aux enfants (Fan 2004). Après 1998, les enfants ont pu hériter du statut urbain de leur père, mais les pratiques de mariage ont été peu modifiées, le statut rural conféré par le *hukou* entraînant des discriminations envers les migrantes, considérées comme des citoyennes de seconde zone par la population urbaine, de sorte que l'homogamie est restée la norme.

L'exclusion des migrantes et des migrants du soutien étatique fait en sorte que la possession d'une terre à la campagne et l'inscription des individus dans la solidarité rurale traditionnelle centrée sur la famille patriarcale est une des seules formes de sécurité sociale accessible aux titulaires de *hukou* rural. Cela met une pression sur les familles pour qu'une fois mariés un ou une des deux époux reste à la campagne pour s'occuper des terres, ce qui mène à une division du travail sur le plan conjugal dans la mesure où les revenus issus de l'agriculture sont de plus en plus insuffisants pour subvenir aux besoins de la famille (Pun 2016). La forme particulière que prend cette division du travail, avec la conjointe qui reste à la campagne et le conjoint qui continue le travail migrant, est alors conditionnée par deux types de facteurs.

Premièrement, l'idéologie chinoise traditionnelle considère les femmes comme appartenant au monde « intérieur » et les hommes, au monde « extérieur » (Jacka 1997; Fan 2003 et 2004). L'idéal confucéen valorise en effet les femmes qui limitent au maximum leurs interactions avec le monde extérieur au foyer familial, surtout avec les hommes, alors que ces derniers sont présentés comme les représentants de la famille à l'extérieur, dans la communauté et dans les transactions commerciales (Jacka 1997). Le confucianisme est donc indissociable de l'organisation familiale traditionnelle et en vient à constituer la face idéale des rapports sociaux de sexe chinois.

Deuxièmement, le marché du travail dans les zones économiques spéciales est fortement segmenté selon le sexe en fonction des attentes des organismes employeurs et des agences de recrutement qui mènent à une discrimination au détriment des femmes de plus de 25 ans (Fan 2002 et 2004). La disponibilité d'une

---

<sup>6</sup> L'État central a annoncé plusieurs réformes du *hukou* au cours des ans : la dernière date de 2016 et devrait déboucher sur le transfert d'un statut urbain à plus de 100 millions de migrants et de migrants ruraux. Toutefois, les *hukou* qui leur seraient transférés seraient ceux de villes de moyenne importance, qui disposent de moins de ressources et d'occasions d'emplois que les grandes villes, ce qui réduit ainsi l'attrait d'un tel transfert pour cette population migrante, d'autant plus que la perte du *hukou* rural signifie aussi la fin de l'accès aux ressources foncières collectives des villages. Sur le *hukou* et les différentes tentatives de le réformer, voir Chuanbo Chen et C. Cindy Fan (2016), Joel Andreas et Zhan Shaohua (2015) et Kam Wing Chan (2012).

abondante main-d'œuvre féminine et jeune attire les investissements étrangers, et cette dernière est socialement construite comme répondant particulièrement bien aux besoins du travail manufacturier : les jeunes femmes sont en effet considérées comme minutieuses, capables d'un travail délicat, disciplinées et faciles à contrôler. Les hommes étant socialement construits comme plus adaptés à un travail lourd et difficile physiquement, ils sont dès lors recherchés dans la très florissante industrie de la construction. Ces constructions sociales mènent alors à une forte ségrégation en fonction des sexes sur le marché du travail urbain (Fan 2004).

Ce type de division du travail renforce aussi le contrôle exercé par les hommes sur les femmes et place ces dernières en position de subordonnées. Dans la mesure où la famille patrilocale exogame inscrit les femmes dans un milieu social qui leur est étranger, elles sont souvent considérées comme étrangères aux familles, et donc exclues des décisions (Jacka 1997). Étrangères à la famille dans leur jeunesse, parce qu'elles sont destinées à la quitter, et étrangères à la famille après leur mariage, car elles viennent de l'extérieur, les femmes sont confinées dans un statut social paradoxal où elles sont associées au « monde intérieur », tout en étant extérieures aux familles<sup>7</sup>. De plus, l'absence de sécurité sociale à la campagne fait reposer sur la famille le fardeau d'entretien des jeunes enfants, des personnes âgées et des malades. En l'absence des hommes, mais aussi sous la pression de l'idéologie traditionnelle, ce sont donc les femmes qui effectuent ce travail pour le compte d'une famille qui est, en définitive, contrôlée par les hommes.

Les interactions entre le contrôle institutionnel, l'idéologie traditionnelle et la demande d'une force de travail bon marché ont pu mobiliser le surplus de main-d'œuvre dans les campagnes chinoises dans un régime de travail migrant fortement segmenté en fonction des sexes et produisant des trajectoires de migrations genrées. Ainsi, l'inscription des *dagongmei* dans des rapports sociaux patriarcaux a contribué à construire le type de main-d'œuvre bon marché attendu par les investisseurs capitalistes; par la création de hiérarchies à l'usine, cette inscription a concouru à la production de l'hégémonie patronale. Le statut de *dagongmei* n'est alors qu'un moment particulier dans la vie de ces femmes qui, pour reprendre l'expression de Nicole Laurin et Danielle Juteau (1988 : 203), « n'ont de liberté que celle qui leur permet de circuler entre les lieux multiples de leur oppression ».

### **Des rapports de sexage**

Les *dagongmei* sont mises en circulation, au profit de la famille, dans un marché du travail segmenté à un moment de leur trajectoire de vie où leur force de travail est sous-utilisée. Elles sont ainsi intégrées dans des dynamiques capitalistes

---

<sup>7</sup> Ce statut d'« étrangère de l'intérieur » est un attribut des esclaves, ce qui suggère la pertinence d'une analyse en termes de sexage.

d'extraction du surtravail, alors que le retour au village en vue du mariage marque une nouvelle étape dans l'appropriation de leur force de travail par une nouvelle famille pour qui leur présence est gage de sécurité sociale. Dans ces migrations circulaires, les femmes sont soumises à un contrôle, direct ou indirect, de la part de l'unité familiale à laquelle elles appartiennent, et ce contrôle est renforcé par des mesures institutionnelles dont le *hukou* est une des pièces maîtresses. Cet état de fait est accompagné par l'idéologie néoconfucéenne, qui offre une vision cosmologique assignant aux femmes et aux hommes, par l'entremise de catégories binaires, les qualités personnelles requises pour justifier leur place dans la hiérarchie sociale et dans la division du travail.

Ces modalités de contrôle des femmes elles-mêmes, couplées à l'appropriation de leur force de travail, suggèrent que le concept de sexage développé par Colette Guillaumin (1978a et 1978b) possède une portée heuristique importante pour rendre compte de la situation des Chinoises. En effet, dans le rapport social de sexage, c'est le corps des femmes qui est directement l'objet de l'appropriation, et non seulement leur travail. De cette appropriation découlent les rapports sociaux d'exploitation et de domination de la classe des femmes par la classe des hommes. L'ensemble de ce rapport social serait, à son tour, justifié, dans la culture occidentale du moins, par l'idée de nature, qui présente les femmes comme des êtres naturels, alors que les hommes seraient, eux, plus près de la culture (Guillaumin 1978a et 1978b; Laurin et Juteau 1988).

Dans le cas de la Chine des réformes, le contrôle exercé par les familles et les entreprises sur la force de travail des femmes, mais aussi sur leur corps, notamment par la discipline au travail, le confinement dans des dortoirs et l'inscription dans des réseaux sociaux villageois, suggère une explication de leur situation en termes de sexage. Le néoconfucianisme, comme face idéale des rapports de sexage chinois, jouerait alors le rôle pris par l'idée de nature dans la pensée patriarcale occidentale.

### **Une conceptualisation du genre problématique**

Les interactions entre, d'un côté, ce qui apparaît comme une logique de sexage et, de l'autre, ce qui semble correspondre à une logique capitaliste posent aussi la question de la coproduction et de l'imbrication mutuelle des dynamiques d'oppression et d'exploitation. Cette problématique exige de se pencher sur le type de conceptualisation du genre qui sous-tend les travaux féministes que nous venons de résumer.

Dans la littérature sur les *dagongmei* cohabitent deux types de conceptualisation du genre. D'abord, dans la lignée de Tamara Jacka (1997), la première conceptualisation repose sur une réappropriation critique de certains travaux féministes issus de l'anthropologie structurale, principalement sur le travail de Sherry B. Ortner (1974) qui soutient que, dans la culture, les femmes sont

généralement représentées comme plus proches de la nature, les hommes l'étant de la culture. Or puisque la culture, construite sur des catégories cognitives binaires, permet de « transcender le donné de l'existence naturelle, de le plier à ses objectifs » (Ortner 1974 : 11), il en découle que l'association entre les femmes et la nature aurait mené à une dévaluation symbolique de ces dernières et à la conclusion que les hommes (la culture, le « maîtrisable ») devaient contrôler les femmes (la nature, le « non maîtrisable »). Les représentations hiérarchisantes métaphoriserait les rapports sociaux et contribueraient aussi, en même temps, à les produire.

La seconde conceptualisation tire ses sources d'une analyse poststructuraliste proche de la pensée de Michel Foucault. Les travaux de Ngai Pun (1999 et 2007) sont caractéristiques de cette tendance. En cherchant à comprendre la constitution des *dagongmei* au travers du processus disciplinaire qui les produit, et en mettant en évidence les mécanismes par lesquels ces dernières participent elles-mêmes à se construire discursivement comme sujet *dagongmei*, c'est-à-dire telles de jeunes femmes modernes et libérées sexuellement (Pun 2004), ces travaux ancrent leur conception du genre dans les pratiques discursives qui façonnent les sujets pour que ceux-ci puissent répondre aux besoins de l'accumulation capitaliste.

La première conceptualisation est problématique dans la mesure où elle considère le sexe biologique comme un acquis plutôt que de le voir en tant que catégorie sociale. Or en estimant que le sexe biologique est une évidence, on s'empêche de saisir la raison pour laquelle « les sociétés utilisent des différences biologiques, génétiques ou somatiques comme moyens de classification et de catégorisation » (Juteau 1999). Est ici perdue la capacité de critiquer l'idéologie qui essentialise les différences entre les hommes et les femmes. Par conséquent, ces analyses sont capables de critiquer les injustices faites aux femmes, mais elles ont de la difficulté à concevoir que le groupe « femme » puisse être lui-même le produit des rapports sociaux.

La seconde conceptualisation, pour sa part, pose un problème dans la mesure où elle situe l'oppression des femmes dans la sphère discursive, tout en cohabitant, dans son analyse du capitalisme, avec une théorisation plus près du marxisme (Pun et Smith 2007; Pun et Huilin 2010), de sorte que l'on débouche sur une séparation ontologique entre, d'un côté, le patriarcat, appartenant à l'idéologie et au domaine discursif, et, de l'autre, le capitalisme, relevant de l'économie et du monde matériel. On aboutit alors à une conceptualisation du genre non matérialiste pour autant que l'on ne théorise pas les pratiques matérielles de l'exploitation des femmes (Delphy 1982). Les interactions entre le capitalisme et le patriarcat deviennent alors difficiles à penser autrement qu'en traitant ce dernier comme subordonné au capitalisme.

Le renvoi du patriarcat et du capitalisme à des niveaux analytiques ontologiquement différents reflète une des questions auxquelles tentent de répondre les théories de l'intersectionnalité (Bilge 2010). En effet, plusieurs de ces conceptions (Crenshaw 2005; Yuval-Davis 2006 et 2012) renvoient la classe à l'économie et le genre au discours. Le problème qui se pose alors est celui de



réconcilier une théorie, qui a pour objectif premier de concevoir les rapports sociaux comme mutuellement constitutifs et comme se coproduisant les uns les autres, avec une ontologie, qui considère que ces rapports sociaux ne relèvent pas du même plan explicatif.

Or, ces rapports n'ont d'existence qu'au travers l'action d'êtres humains réels : en ce sens, capitalisme, genre ou sexage sont des abstractions, des catégories d'analyse qui, bien qu'elles soient essentielles, n'ont d'existence matérielle que parce qu'elles sont produites par l'entremise de pratiques sociales historiquement constituées. Les théories pour lesquelles les catégories sociales (classe, sexe, race principalement) possèdent une base ontologique distincte et irréductible finissent par avaliser une forme de structuralisme, puisque la « nature » des catégories sociales est tenue pour acquise. Nous suggérons plutôt une approche matérialiste selon laquelle la réalité sociale est ontologiquement *historique* : ce sont les luttes sociales nouées autour d'enjeux spécifiques, qu'ils soient matériels ou symboliques, qui en viennent à structurer, dans un processus dépendant au sentier<sup>8</sup>, les différentes catégories découvertes par l'analyse sociologique. Ni les classes sociales ni les classes de sexe ne préexistent aux rapports sociaux par lesquels elles sont produites et doivent, par conséquent, être conceptualisées comme le résultat d'un processus historique qui les construit et sur lequel elles agissent à leur tour.

### **Le travail des femmes dans la Chine impériale tardive (1000-1911) : la propriété encadrée dans les rapports de parenté**

Dans la Chine impériale tardive, la famille était imbriquée dans une forme de propriété collective qui dérivait d'une structure juridique créée par l'État pour gérer la taxation et permettre le culte des ancêtres, soit la « patricorporation », qui formait la cellule de base de la production et de l'ordre social. Elle jouait un rôle économique, juridique et social central et intégrait les familles dans une institution directement subordonnée à l'État (Birge 2002; Gates 1989 et 1996).

La famille se définissait comme un groupe de personnes vivant sous le même toit, produisant collectivement et partageant un budget collectif (Ebrey et Watson 1986). Elle était régie par la patrilinéarité, le mariage patrilocal exogame et l'autorité patriarcale. Les aînés masculins jouissaient d'une autorité juridique et disposaient de pouvoirs étendus sur la famille, notamment celui de faire appliquer la loi et d'administrer des châtiments pouvant aller jusqu'à la mort (Birge 2002; Ebrey 1984; Gates 1989 et 1996). Cette hiérarchie était renforcée par le confucianisme et soutenue par le concept de piété filiale, qui stipulait que les enfants avaient une dette

---

<sup>8</sup> La « dépendance au sentier » est un concept en sociologie historique et en économie qui désigne l'influence qu'ont les décisions prises par le passé sur les décisions présentes et futures.

inextinguible envers leurs parents qui leur avaient donné la vie et avaient investi en leur personne temps et ressources (Birge 2002).

Puisque les droits de propriété étaient conçus comme une sous-catégorie du droit de la famille (Gates 1989 et 1996), ils encastraient les rapports de production dans les relations de parenté et permettaient la distribution de la propriété et des surplus au profit des hommes. Le confucianisme soutenait ces rapports sociaux de sexe en enjoignant les femmes à produire plus que leur consommation personnelle pour permettre aux patricorporations d'accumuler terres et richesses qui se transmettaient aux mâles des générations suivantes par héritage (Gates 1989 et 1996).

La patricorporation était l'institution où se rencontraient deux modes de production différents : la petite production marchande (PPM) et le mode de production tributaire. Dans ce dernier mode, une contribution en nature, en argent ou en travail était extraite des productrices et producteurs directs, et utilisée par la classe dirigeante pour entretenir l'État et fournir certains services publics. À côté de ce mode de production tributaire coexistait une PPM non capitaliste qui avait mené à un niveau de commercialisation important soutenant des villes et une classe marchande prospère (Gates 1989 et 1996).

La Chine impériale, avant les Song (960-1279), était caractérisée par une division du travail où les hommes travaillaient aux champs et les femmes tissaient. La taxation institutionnalisait cette division du travail en définissant une contribution féminine, sous forme de textiles, et une contribution masculine, sous forme de produits agricoles. Cependant, à partir des Song les contributions ont été de plus en plus souvent exigées en argent, de sorte que la division sexuelle du travail institutionnalisée dans le système fiscal s'est trouvée remise en question (Bray 1997). Le prestige dont jouissait la production textile dans l'équilibre économique intrafamilial en a été modifié en rendant indifférenciées les contributions de chacun et de chacune, à un moment où le textile commençait de surcroît à perdre la fonction monétaire qu'il avait joué jusque-là (Lamouroux 2002).

La division constante des terres entre les héritiers masculins rendait le travail des hommes aux champs de plus en plus redondant. Ces derniers ont fini par investir la PPM, y monopoliser les tâches prestigieuses et ont pu s'imposer comme les dirigeants de la production marchande à partir des Ming (1368-1644), avec pour résultat qu'au début des Qing (1644-1911) la production textile était contrôlée par les hommes, même si le gros du travail restait effectué par les femmes (Bray 1997).

Cette évolution reléguant les femmes aux tâches déqualifiées et dévalorisées, leur prestige social sera recentré sur leur rôle d'épouse et de mère, et les jeunes femmes seront alors de plus en plus traitées comme des marchandises (Gates 1989 et 1996), ce qui provoquera ainsi une séparation entre deux moments charnières de la vie des femmes : la jeunesse, où elles appartiennent à leur famille d'origine et où leur statut est fragile, et l'âge adulte, où elles font partie de la

patricorporation de leur mari et où leur prestige social dépend de leur capacité à mettre au monde des enfants mâles pouvant perpétuer la lignée.

Ce sera dans ce contexte que les femmes seront exposées aux pressions malthusiennes subies par les patricorporations évoluant dans une dynamique de développement involutive<sup>9</sup>. En effet, à cause de la réduction constante de la taille des exploitations agricoles par leur division entre les hommes qui en héritaient, les familles paysannes se sont repliées sur la PPM pour combler le manque à gagner causé par l'érosion de la taille de leurs exploitations, le tout au détriment de la productivité du travail (Huang 1990; Brenner et Isett 2002).

Dans le climat économique hautement concurrentiel de la PPM, où les familles pouvaient, en quelques générations, connaître une ascension sociale importante ou bien être reléguées à la famine (Gates 1989 et 1996; Johnson 1985), disposer d'une flexibilité dans la gestion de la force de travail pouvait s'avérer un avantage décisif. Or, la gestion du précaire équilibre entre les ressources à leur disposition et la survie qui guidait les décisions économiques des patricorporations se trouvait encadrée dans des rapports de parenté hiérarchisés et patriarcaux. Ajouter ou retirer un ou une membre de la famille pouvant faire la différence entre richesse et pauvreté – voire entre mort et survie –, les jeunes filles, en vertu de leur statut de membres partielles des patricorporations, en sont venues à jouer le rôle de variables d'ajustement permettant aux familles de rétablir l'équilibre entre le travail à réaliser et les ressources disponibles.

L'infanticide féminin fournissait un premier moyen de procéder à cet ajustement. L'adoption et le mariage constituaient d'autres moyens de régulation de la main-d'œuvre qui ont pris la forme de transactions commerciales (Gates 1989 et 1996). Les jeunes filles étaient vendues et achetées sur le marché lors de transactions qui se présentaient comme des contrats d'adoption ou de mariage, mais qui étaient marquées par l'échange d'importantes sommes d'argent (Gates 1996; Watson 1980). La pratique était tellement répandue que, dans le sud du pays, « pratiquement tous les foyers domestiques étaient directement ou indirectement affectés par la vente de personnes » (Watson 1980 : 223).

C'est dans un tel contexte qu'il faut replacer la question du bandage des pieds, trop souvent considérée comme une pratique érotique, alors qu'en fait elle relève de l'inscription de rapports de sexage sur le corps des femmes. Située dans la vision du monde néoconfucéenne assignant les femmes à l'intérieur, cette pratique a touché environ un milliard d'entre elles durant une période d'un millénaire et constitue une des caractéristiques les plus spectaculaires de la différenciation qui s'opère entre les sexes dans la Chine impériale. Cette pratique jouait un rôle

---

<sup>9</sup> Le terme « involution » désigne une trajectoire de développement dans laquelle « la production totale s'accroît, mais au coût d'une diminution du rendement marginal par journée de travail » (Huang 1990 : 11; notre traduction).

important dans l'institutionnalisation de la division sexuelle du travail. Le bandage des pieds était en effet une forme de discipline faisant partie intégrante d'un « système de marque » (Guillaumin 1977), et qui permettait d'imprimer dans le corps le rôle qui était dévolu aux femmes dans la production textile, tout en les empêchant de prendre part au travail agricole réservé aux hommes (Bossen et autres 2011; Brown et autres 2012; Gates 2001).

Le fait que les femmes servaient de variables d'ajustement de la main-d'œuvre montre que l'encastrement de la force de travail dans les rapports de parenté conditionnait la forme spécifique prise par les rapports de sexage. Alors que, dans le capitalisme, la force de travail est vendue et achetée sur le marché dans le contexte d'un rapport contractuel qui en limite l'usage dans le temps, le cas du travail des femmes dans la Chine impériale tardive ne semble pas poser de telles contraintes. C'est le corps des femmes qui circule, et non leur simple force de travail. Il s'agit bien d'un rapport de sexage, puisqu'ici « le corps est un réservoir de force de travail, et c'est en tant que tel qu'il est approprié » (Guillaumin 1978a : 9). Comme le montre l'exemple du bandage des pieds, un tel rapport a des conséquences sur le corps, qui loin d'être une catégorie purement naturelle, devient le lieu dans lequel il vient s'inscrire. Le corps est alors socialement construit, et pas seulement dans la pensée : il l'est aussi physiquement, notamment par l'utilisation d'« objets amovibles, externes, qui interviennent sur la motricité ou la liberté du corps » (Guillaumin 1992 : 121) et qui avalisent l'inscription des femmes dans un « système de marque » (Guillaumin 1977) où leur corps, socialement construit, signale la place qu'elles doivent occuper dans la hiérarchie sociale.

### **Les femmes dans la République chinoise (1911-1949) : la naissance des *dagongmei* et le système de travail contractuel**

En 1911, l'Empire a été remplacé par une république, mais la structure sociale rurale est restée relativement intacte, si bien que la patricorporation a continué d'être l'unité de base de la production (Myers 2002). En 1930, le Code civil instituait l'égalité de droit entre les hommes et les femmes, mais beaucoup des pratiques sociales du monde paysan sont demeurées inchangées : les modèles de mariage patrilocaux exogames ont persisté, tandis que les parents ont contourné les nouveaux droits d'héritage des femmes en partageant leurs avoirs entre leurs fils avant leur mort et que les pères ont continué d'exercer leur autorité selon les normes confucéennes (Huang 2001). Ainsi, les paysannes étaient toujours englobées dans des rapports sociaux de sexe institutionnalisés dans les familles (Okco 1991).

Toutefois, la PPM va subir d'importants changements à la suite de l'intégration forcée de la Chine dans le marché mondial, qui l'a confrontée aux importations européennes de textile et à l'introduction des métiers à tisser industriels dans les villes ouvertes (Feuerwerker 2006a et 2006b). À partir des années 20, la production textile qui employait les femmes dans les patricorporations a décliné au

point où les jeunes femmes sont devenues une main-d'œuvre excédentaire (Feuerwerker 2006a et 2006b; Honig 1983 et 1992; Perry 1993).

L'affectation de main-d'œuvre à la production textile familiale apparaissant de moins en moins attirante à mesure que la production industrielle gagnait des parts de marché (Cantin 2009), les patricorporations ont introduit le salariat dans l'ensemble de leurs stratégies économiques : le phénomène des migrations de travail prend alors son envol.

L'industrie textile mécanisée qui absorbera ce surplus de travailleuses avait été longtemps dominé par des artisans, mais durant les années 20 certains emplois sont rendus obsolètes par le progrès technologique, tandis que d'autres voient leur désignation genrée changer sans que les tâches soient modifiées, faisant passer l'emploi de qualifié à non qualifié – avec la diminution de salaire que cela implique – par la simple redéfinition du poste comme « féminin » (Cantin 2009). Cette déqualification a fragilisé les organisations ouvrières basées sur le savoir-faire artisanal et quand, en 1927, le mouvement ouvrier a été massacré par le gouvernement nationaliste, le patronat a eu la voie libre pour réorganiser entièrement l'industrie. À partir de ce moment-là, un nouveau système de travail contractuel commence à alimenter l'industrie textile en main-d'œuvre féminine (Honig 1983 et 1992).

Ce système de travail migrant présente une ressemblance frappante avec le cas des *dagongmei*. Ces migrantes étaient âgées de 14 à 25 ans et quittaient leur famille, alors que les hommes restaient au village pour cultiver la terre (Honig 1992). Les migrations étaient organisées en fonction des villages d'origine et permettaient de soumettre les travailleuses à un contrôle coutumier qui passait par des réseaux de parenté s'étendant souvent aux recruteurs de main-d'œuvre, aux contremaîtres et aux locateurs qui fournissaient du logement (Hershatter 2007). Par conséquent, ces travailleuses demeuraient encadrées par les liens coutumiers traditionnels.

À partir de 1927, le recrutement de l'industrie textile en pleine expansion se restructure et le système de travail contractuel apparaît (Honig 1983). Dans ce système, des membres de la pègre se sont constitués en intermédiaires entre les familles et les filatures. Ces « entrepreneurs » parcouraient les campagnes et achetaient des jeunes femmes pour ensuite les vendre sur le marché du travail urbain, comme ouvrière textile principalement, mais aussi comme serveuse, cuisinière, chanteuse ou prostituée (Honig 1983).

Le contrat de vente passé entre la famille et les « entrepreneurs » se présentait comme un contrat de travail, mais avec des clauses qui l'assimilaient plutôt à un acte de location à durée déterminée. En échange de versements annuels faits à la famille, l'« entrepreneur » s'engageait à nourrir la jeune fille, mais elle lui devait obéissance totale et voyait ses revenus saisis (Honig 1983). La famille qui mettait ainsi sa fille sous contrat se trouvait donc à céder son autorité parentale à l'« entrepreneur ».

Les conditions de vie de ces femmes étaient marquées par un contrôle patriarcal serré. D'abord transportées jusqu'à Shanghai dans des bateaux de marchandises ou en train, elles étaient logées dans des dortoirs surpeuplés et nourries avec des rations alimentaires constituées du minimum absolu. Leurs mouvements étaient surveillés par des hommes de main, ou nervis, à la solde des « entrepreneurs ». Dans de telles conditions, la santé de ces femmes était précaire, et plusieurs étaient violées ou devaient exécuter des tâches domestiques en plus du travail industriel (Honig 1983).

Les migrations s'organisant autour de relations sociales nées à la campagne, les liens sociaux tissés dans le monde rural contribuaient à maintenir le statut de dépendance des jeunes femmes instauré dans le monde rural. Ces migrations étaient donc en mesure de réactualiser, dans un contexte urbain, les normes sociales préexistantes, d'autant plus qu'elles s'harmonisaient avec les impératifs économiques qui conditionnaient les choix microéconomiques des familles.

### **Les femmes dans la République populaire : un collectivisme patriarcal**

La période maoïste (1949-1978) aurait pu constituer une rupture avec ces rapports de sexage puisque le Parti communiste chinois visait l'égalité entre les hommes et les femmes (Hershatter 2007). Le régime avait construit son modèle de développement sur un mélange de rupture et de continuité avec la structure sociale de l'ancien régime (Hinton 2008) et instauré un socialisme agraire dans lequel les terres et les moyens de production appartenaient aux collectivités locales, souvent centrées autour d'un regroupement de quelques villages.

La famille était l'unité de base de ces collectivités, à partir de laquelle les petits lopins privés, les emplois et les ressources du collectif étaient distribués à la paysannerie, alors que les salaires de tous les membres de la famille étaient versés directement au père, qui en avait le contrôle effectif (Hershatter 2007). L'exogamie du mariage était inscrite dans la loi, alors que sa patrilocalité était garantie par l'organisation de la production (Johnson 1983). Les villages collectivisés et leurs équipes de production étaient en effet des structures fermées dans lesquelles il était pratiquement impossible d'entrer, ce qui donnait une propriété effective aux hommes et perpétuait la pratique de l'héritage masculin, mais cette fois-ci de manière collective (Lavelly 1991). Le *hukou*, établi durant les années 50, institutionnalisait l'appartenance aux collectivités agraires mais, en se transmettant par la mère et en limitant la mobilité, il favorisait les mariages arrangés dans les réseaux constitués autour des solidarités villageoises (Lavelly 1991).

La gestion des moyens de production, placée sous l'autorité d'un leader politique, privilégiait le développement de relations clients-patrons hiérarchisées desquelles les femmes étaient exclues. Ces relations de clientélisme formaient d'immenses réseaux traversant l'ensemble de la société qui étaient souvent imbriqués avec des relations de parenté (Oi 1985; Walder 1992 et 1995). De tels

réseaux exerçaient un rôle dans la distribution du pouvoir et des ressources, et ils influençaient l'application des lois. Pour un paysan par exemple, être favorisé dans la redistribution périodique des terres disponibles ou faire pencher une décision judiciaire en sa faveur dépendait souvent du maintien d'une bonne relation avec ses patrons.

Les femmes étaient exclues de ces réseaux à cause des effets du mariage patrilocal exogame. De plus, l'accès aux postes d'autorité dépendait de la participation aux instances du parti, les femmes, qui devaient cumuler travail salarié, tâches domestiques et travail de soin (*care*), disposaient de peu de temps à investir dans de telles activités. Lorsqu'elles le faisaient, elles étaient soupçonnées d'être de mauvaises mères et de mauvaises conjointes, de sorte qu'il leur était très difficile de récolter le prestige nécessaire à l'avancement d'une carrière politique (Johnson 1983). Soumises à ce double standard, elles étaient exclues de la vie politique, dans un régime où le politique commandait presque tous les aspects de la vie.

Le régime cherchait à émanciper les femmes par le travail salarié, mais cette politique ne pouvait être qu'insuffisante. La mainmise des hommes sur les postes de commandement et sur les familles reproduisait la division sexuelle du travail par l'attribution de tâches domestiques aux seules femmes et par l'organisation du travail dans les collectifs, où les hommes monopolisaient les emplois les plus faciles, les plus prestigieux et les mieux payés (Hershatter 2007; Johnson 1983).

Ainsi, alors que s'ouvre l'ère des réformes en 1978, les rapports sociaux de sexe institutionnalisés dans la famille, le *hukou* et le mariage patrilocal exogame sont encore bien vivants. Le SRF, en recentrant la production agricole sur la famille, a fait renaître certaines stratégies traditionnelles de gestion de la main-d'œuvre qui vendaient la force de travail des jeunes femmes pour combler les besoins des familles. Ainsi sont apparues, ancrées dans des rapports sociaux historiquement constitués, les *dagongmei*.

### **Conclusion : sexage et développement capitaliste**

Notre analyse montre un modèle de prolétarisation partiel subissant l'influence des rapports sociaux de sexe. La patrilinéarité de la propriété familiale puis de la propriété collective limitait l'accès des femmes aux moyens de production et aux ressources. Cette relation sociale de propriété sexo-spécifique fragilisait le statut des femmes à une époque de leur vie où elles étaient considérées comme ne faisant pas partie de la famille. La faiblesse des liens sociaux qui attachaient les femmes aux moyens de production et aux institutions qui encastraient les rapports de production les plaçait dans une situation où elles étaient exposées à une appropriation de leur travail par l'exercice d'un contrôle serré de leur corps.

L'apparition du capitalisme, sous la République puis durant la période contemporaine, a fait évoluer le statut d'esclave des jeunes femmes vers celui de « prolétaires-esclaves » : des esclaves, dans le sens où, tout comme dans la Chine

impériale, ni leur travail ni leur corps ne leur appartiennent, mais aussi des prolétaires dans le sens où elles sont séparées des moyens de production, où elles circulent comme marchandises sur un marché du travail capitaliste et où elles sont soumises à des impératifs de productivité du type capitaliste. Leur corps, en tant que « réservoir de force de travail » (Guillaumin 1978a : 9), reste approprié par leur famille, mais leur force de travail circule néanmoins sur le marché, où elles sont louées aux entreprises capitalistes avides de main-d'œuvre bon marché.

La force de travail des jeunes femmes n'est certes pas « distincte de son support/producteur » (Guillaumin 1978a : 9), mais elle peut néanmoins, contrairement aux rapports de sexage tels qu'ils ont été définis par Guillaumin, « être mesurée en “ quantités ” (de temps, d'argent, de tâches) » (Guillaumin 1978a : 9), et ce, parce que la force de travail est soumise à des impératifs de type capitaliste. En effet, à cause des impératifs concurrentiels auxquels les entreprises capitalistes sont soumises, celles-ci doivent constamment améliorer la productivité, ce qui passe par une intensification du travail nécessitant l'instauration d'un régime de travail disciplinaire. Ainsi, les rapports de sexage constitués dans la Chine impériale tardive se trouvent réactualisés dans le mode de régulation du travail présent dans les zones économiques spéciales.

La période maoïste a constitué une rupture dans cette évolution, dans la mesure où le Parti communiste chinois avait comme objectif déclaré d'instaurer une égalité des sexes réelle. Cependant, le maoïsme avait placé les réseaux patrilinéaires de parenté à la base du collectivisme agraire, ce qui permettait un contrôle effectif de la propriété par les hommes. Aux prises avec le problème de la subordination des femmes, les maoïstes l'expliquaient par des facteurs idéologiques déconnectés de la pratique sociale. À leurs yeux, les réminiscences du mode de pensée féodal conditionnaient les attitudes et les comportements patriarcaux. C'était une explication classique tirée des thèses d'Engels, mais elle était néanmoins contradictoire par rapport à leur supposé matérialisme, puisque pour les marxistes l'idéologie devrait normalement être déterminée par la base matérielle de la société. En réduisant la « base matérielle » à la production capitaliste et en renvoyant tout le reste à la « superstructure<sup>10</sup> », les maoïstes n'ont jamais été à même de conceptualiser le pouvoir des hommes comme des rapports de production traversés par une dynamique d'appropriation des corps et d'exploitation du travail des femmes. À leur avis, la subordination des femmes s'expliquait seulement par des facteurs idéologiques et culturels déconnectés de la pratique sociale.

C'est ici que l'on peut voir l'importance de penser les rapports sociaux sur le même plan ontologique : celui des pratiques sociales. En effet, si les théories intersectionnelles que nous avons mentionnées plus haut ne défendent pas la primauté de l'économie sur la culture, comme le faisaient les maoïstes, il n'en

---

<sup>10</sup> Sur cette question, consulter Galerland (2006).



demeure pas moins que les deux paradigmes partagent une conception des rapports sociaux de sexe qui les force à enfermer le genre dans des mécanismes sociaux postulés comme relevant d'une base ontologique distincte des rapports de classe. Est alors perdue la capacité à comprendre que les rapports de sexage peuvent en fait se trouver au cœur même de l'exploitation capitaliste.

## RÉFÉRENCES

ANDREAS, Joel

2008 « Changing Colors in China », *New Left Review*, 54 : 123-142.

ANDREAS, Joel, et Shaohua ZHAN

2015 « Hukou and Land : Market Reform and Rural Displacement in China », *The Journal of Peasant Studies*, 43, 4 : 798-827, [En ligne], [www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/03066150.2015.1078317] (22 octobre 2016).

BILGE, Sirma

2010 « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, 225, 1 : 70-88.

BIRGE, Bettine

2002 *Women, Property, and Confucian Reaction in Sung and Yüan China (960-1368)*. New York, Cambridge University Press.

BLAKE, C. Fred

1994 « Foot-Binding in Neo-Confucian China and the Appropriation of Female Labor », *Signs*, 19, 3 : 676-712.

BOSSEN, Laurel, et autres

2011 « Feet and Fabrication : Footbinding and Early Twentieth-Century Rural Women's Labor in Shaanxi », *Modern China*, 37, 4 : 347-383.

BRAY, Francesca

1997 *Technology and Gender : Fabrics of Power in Late Imperial China*. Berkeley, University of California Press.

BRENNER, Robert, et Christopher ISETT

2002 « England's Divergence from China's Yangzi Delta : Property Relations, Microeconomics, and Patterns of Development », *The Journal of Asian Studies*, 61, 2 : 609-662.

BROWN, Melissa J., et autres

2012 « Marriage Mobility and Footbinding in Pre-1949 Rural China : A Reconsideration of Gender, Economics, and Meaning in Social Causation », *The Journal of Asian Studies*, 71, 4 : 1035-1067.

BROWNELL, Susan, et Jeffrey N. WASSERSTROM (dir.)

2002 *Chinese Femininities, Chinese Masculinities : A Reader*. Berkeley, University of California Press.

- CANTIN, Étienne  
 2009 « Modes of Production, Rules for Reproduction and Gender : The Fabrication of China's Textile Manufacturing Workforce since the Late Empire », *Third World Quarterly*, 30, 3 : 453-468.
- CHAN, Jenny Wai-ling  
 2006 « Chinese Women Workers Organize in the Export Zones », *New Labor Forum*, 15, 1 : 19-27.
- CHAN, Jenny, et Mark SELDEN  
 2014 « China's Rural Migrant Workers, the State, and Labor Politics », *Critical Asian Studies*, 46, 4 : 599-620.
- CHAN, Anita, et Zhu XIAOYANG  
 2003 « Disciplinary Labor Regimes in Chinese Factories », *Critical Asian Studies*, 35 : 559-584.
- CHAN, Kam Wing  
 2012 « Crossing the 50 Percent Population Rubicon : Can China Urbanize to Prosperity? », *Eurasian Geography and Economics*, 53, 1 : 63-86.
- CHEN, Chuanbo, et C. Cindy FAN  
 2016 « China's Hukou Puzzle : Why Don't Rural Migrants Want Urban Hukou? », *China Review*, 16, 3 : 9-39.
- CRENSHAW, Kimberlé Williams  
 2005 « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, 39, 2 : 51-82 [1<sup>re</sup> éd. : 1991] (traduction par Oristelle Bonis).
- DELPHY, Christine  
 1982 « Un féminisme matérialiste est possible », *Nouvelles Questions féministes*, 4 : 50-86.
- EBREY, Patricia  
 1984 « Conceptions of the Family in the Sung Dynasty », *The Journal of Asian Studies*, 43, 2 : 219-245.
- EBREY, Patricia Buckley, et James L. WATSON (dir.)  
 1986 *Kinship Organization in Late Imperial China, 1000-1940*. Berkeley, University of California Press.
- FAN, C. Cindy  
 2009 « Flexible Work, Flexible Household : Labor Migration and Rural Families in China », dans Lisa Keister (dir.), *Work and Organizations in China after Thirty Years of Transition*, 19. Londres, Emerald Group Publishing Limited, coll. « Research in the Sociology of Work » : 377-408.
- 2004 « The State, the Migrant Labor Regime, and Maiden Workers in China », *Political Geography*, 23 : 283-305.
- 2003 « Rural-urban Migration and Gender Division of Labor in Transitional China », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27, 1 : 24-47.

- 2002 « The Elite, the Natives, and the Outsiders : Migration and Labor Market Segmentation in Urban China », *Annals of the Association of American Geographers*, 92 : 103-124.
- FEUERWERKER, Albert
- 2006a « Economic Trends, 1912-49 », dans John K. Fairbank (dir.), *The Cambridge History of China, Vol. 12 : Republican China, 1912-1949, Part 1*. Cambridge, Cambridge University Press : 28-127.
- 2006b « Economic Trends in the Late Ch'ing Empire, 1870-1911 », dans John K. Fairbank et Kwang-Ching Liu (dir.), *The Cambridge History of China, Vol. 11 : Late Ch'ing, 1800-1911, Part 2*. Cambridge, Cambridge University Press : 1-69.
- GALERAND, Elsa
- 2006 « Retour sur la genèse de la Marche mondiale des femmes (1995-2001) : rapports sociaux de sexe et contradictions entre femmes », *Cahiers du genre*, 40, 1 : 163-181.
- GATES, Hill
- 2001 « Footloose in Fujian : Economic Correlates of Footbinding », *Comparative Studies in Society and History*, 43, 1 : 130-148.
- 1996 *China's Motor : A Thousand Years of Petty Capitalism*. Ithaca, Cornell University Press.
- 1989 « The Commoditization of Chinese Women », *Signs*, 14, 4 : 799-832.
- GOLAS, Peter J.
- 1980 « Rural China in the Song », *The Journal of Asian Studies*, 39, 2 : 291-325.
- GUILLAUMIN, Colette
- 1992 « Le corps construit », dans Colette Guillaumin (dir.), *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris, Côté-femmes : 117-142.
- 1978a « Pratique du pouvoir et idée de nature (1) : l'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2 : 5-30.
- 1978b « Pratique du pouvoir et idée de nature (2) : le discours de la nature », *Questions féministes*, 3 : 5-28.
- 1977 « Race et nature : système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », dans Colette Guillaumin (dir.), *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris, Côté-femmes : 171-194.
- HERSHATTER, Gail
- 2007 *Women in China's Long Twentieth Century*. Berkeley, University of California Press.
- HINTON, William
- 2008 *Fanshen : A Documentary of Revolution in a Chinese Village*. New York, Monthly Review Press.
- HONIG, Emily
- 1992 *Sisters and Strangers : Women in the Shanghai Cotton Mills, 1919-1949*. Stanford, Stanford University Press.

- 1983 « The Contract Labor System and Women Workers : Pre-Liberation Cotton Mills of Shanghai », *Modern China*, 9, 4 : 421-454.
- HUANG, Philip C. C.  
 2001 « Women's Choices under the Law : Marriage, Divorce, and Illicit Sex in the Qing and the Republic », *Modern China*, 27, 1 : 3-58.
- 1990 *The Peasant Family and Rural Development in the Yangzi Delta, 1350-1988*. Stanford, Stanford University Press.
- JACKA, Tamara  
 1997 *Women's Work in Rural China : Change and Continuity in an Era of Reform*. Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- JEAN, Mathieu  
 2017 « Prolétarisation incomplète et miracle économique chinois : entre héritage collectiviste et capitalisme transnational », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 21, [En ligne], [journals.openedition.org/regulation/12254] (29 octobre 2016).
- JOHNSON, David G.  
 1985 « Communication, Class and Consciousness in Late Imperial China », dans Andrew J. Nathan et autres (dir.), *Popular Culture in Late Imperial China*. Berkeley, University of California Press : 34-72.
- JOHNSON, Kay Ann  
 1983 *Women, the Family, and Peasant Revolution in China*. Chicago, University of Chicago Press.
- JUTEAU, Danielle  
 1999 « De la fragmentation à l'unité. Vers l'articulation des rapports sociaux », dans Danielle Juteau (dir.), *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal : 102-129.
- KERGOAT, Danièle  
 2009 « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris, Presses universitaires de France : 111-125.
- LAMOUREUX, Christian  
 2002 « Commerce et bureaucratie dans la Chine des Song (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », *Études rurales*, 161-162 : 183-213.
- LAURIN, Nicole, et Danielle JUTEAU  
 1988 « L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux " mères porteuses " », *Canadian Review of Sociology and Anthropology /Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 25, 2 : 183-207.
- LAVELY, William  
 1991 « Marriage and Mobility under Rural Collectivism », dans Rubie S. Watson et Patricia Buckley Ebrey (dir.), *Marriage and Inequality in Chinese Society*. Berkeley, University of California Press : 287-313.

LEE, Ching Kwan

1998 *Gender and the South China Miracle : Two Worlds of Factory Women*. Berkeley, University of California Press.

1995 « Engendering the Worlds of Labor : Women Workers, Labor Markets, and Production Politics in the South China Economic Miracle », *American Sociological Review*, 60, 3 : 378-397.

MYERS, Ramon H.

2002 « The Agrarian System », dans John K. Fairbank et Albert Feuerwerker (dir.), *The Cambridge History of China, Vol. 13 : Republican China, 1912-1949, Part 1*. Cambridge, Cambridge University Press : 230-269.

PUN, Ngai

2016 « Incomplete Subjects : Circular Migration and the Life and Death Struggles of the Migrant Workers in China », dans Carlota Solé et autres (dir.), *Impact of Circular Migration on Human, Political and Civil Rights : A Global Perspective*. Bâle, Springer International Publishing : 175-194.

2007 « Gendering the Dormitory Labor System : Production, Reproduction, and Migrant Labor in South China », *Feminist Economics*, 13, 3-4 : 239-258.

2006 *Made in China : Women Factory Workers in a Global Workplace*. 3<sup>e</sup> éd. Durham, Duke University Press.

2004 « Engendering Chinese Modernity : The Sexual Politics of Dagongmei in a Dormitory Labour Regime », *Asian Studies Review*, 28, 2 : 151-165.

1999 « Becoming Dagongmei (Working Girls) : The Politics of Identity and Difference in Reform China », *The China Journal*, 42, 1 : 1-18.

PUN, Ngai, Chris King Chi CHAN et Jenny CHAN

2009 « The Role of the State, Labour Policy and Migrant Workers' Struggles in Globalized China », *Global Labour Journal*, 1, 1 : 132-151.

PUN, Ngai, et Lu HUILIN

2010 « Unfinished Proletarianization : Self, Anger, and Class Action among the Second Generation of Peasant-workers in Present-day China », *Modern China*, 36, 5 : 493-519.

PUN, Ngai, et Chris SMITH

2007 « Putting Transnational Labour Process in its Place : The Dormitory Labour Regime in Post-socialist China », *Work, Employment & Society*, 21 : 27-45.

OI, Jean C.

1985 « Communism and Clientelism : Rural Politics in China », *World Politics*, 37, 2 : 238-266.

OKCO, Jonathan K.

1991 « Women, Property, and Law in the People's Republic of China », dans Rubie S. Watson et Patricia Buckley Ebrey (dir.), *Marriage and Inequality in Chinese Society*. Berkeley, University of California Press : 313-347.

- ORTNER, Sherry B.  
 1974 « Is Female to Male as Nature Is to Culture? », dans Michelle Z. Rosaldo et Louise Lamphere (dir.), *Woman, Culture, and Society*. Stanford, Stanford University Press : 67-96.
- PERRY, Elizabeth J.  
 1993 *Shanghai on Strike : The Politics of Chinese Labor*. Stanford, Stanford University Press.
- SMITH, Chris, et Ngai PUN  
 2006 « The Dormitory Labour Regime in China as a Site for Control and Resistance », *The International Journal of Human Resource Management*, 17, 8 : 1456-1470.
- SUMMERFIELD, Gale  
 2006 « Gender Equity and Rural Land Reform in China », dans Jane S. Jaquette et Gale Summerfield (dir.), *Women and Gender Equity in Development Theory and Practice : Institutions, Resources, and Mobilization*. Durham, Duke University Press : 138-158.
- WALDER, Andrew G.  
 1995 « Career Mobility and the Communist Political Order », *American Sociological Review*, 60, 3 : 309-328.  
 1992 « Property Rights and Stratification in Socialist Redistributive Economies », *American Sociological Review*, 57, 4 : 524-539.
- WALKER, Kathy Le Mons  
 1993 « Economic Growth, Peasant Marginalization, and the Sexual Division of Labor in Early Twentieth-century China : Women's Work in Nantong County », *Modern China*, 19, 3 : 354-386.
- WANG, Xiaobing, Nick WEAVER et Jing YOU  
 2013 « The Social Security Function of Agriculture in China », *Journal of International Development*, 25, 1 : 1-10.
- WATSON, James L.  
 1980 « Transaction in People : The Chinese Market in Slaves, Servants, and Heirs », dans James L. Watson (dir.), *Asian and African Systems of Slavery*. Berkeley, University of California Press : 223-250.
- YUVAL-DAVIS, Nira  
 2012 « Dialogical Epistemology – An Intersectional Resistance to the “Oppression Olympics” », *Gender & Society*, 26, 1 : 46-54.  
 2006 « Intersectionality and Feminist Politics », *European Journal of Women's Studies*, 13, 3 : 193-209.